

VINYL FENCE UNIVERSAL CONSUMER PRODUCTS LIFETIME LIMITED WARRANTY

Important: This is your warranty certificate. Attach your invoice and proof of warranty.

ELIGIBILITY

Universal Consumer Products, Inc. (the "Warrantor"), is pleased to extend this Lifetime Limited Warranty to you, the original consumer of the qualifying fence product product. This Warranty is valid for qualifying fence product material used in standard residential applications and may not be assigned or transferred by you.

LIFETIME LIMITED WARRANTY

Warrantor at its option will repair or replace any qualifying fence product product used in a fence application that warps, bows, sags, peels, flakes, splinters, corrodes, rusts or abnormally discolors for as long as you own the product. This Warranty does not cover costs of installation, removal or reinstallation. This Warranty does not cover variations in color or fading. Warrantor's sole obligation is limited to repair or replacement of the defective product. If a claim is made under this Warranty for a product that is no longer available, Warrantor reserves the right to substitute replacement with a similar product of equivalent quality and value at Warrantor's discretion.

LIMITATIONS ON WARRANTY

The Warranty does not apply to any product that is damaged by physical abuse, acts of God, acts of war, or other chemical or biological factors; or has not been installed in accordance with Warrantor's installation guidelines and local building codes; or has been placed under or subjected to abnormal residential use conditions; or has been used, modified or otherwise treated in any manner other than as intended by Warrantor. Failure to follow any instructions, restrictions or warnings supplied with the product shall make the Warranty null and void and of no further effect. Any construction or use of this product must be in accordance with all local zoning and/or building codes.

The consumer assumes all risk and liability associated with the construction, installation or use of this product. The consumer or contractor should take all necessary steps to ensure the safety of everyone involved in the project, including, but not limited to, wearing the appropriate safety equipment. Warrantor reserves the right to investigate any claim and to inspect the materials on which the claim is made.

Warrantor shall not be liable for any incidental or consequential damages. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and/or do not allow the exclusion of incidental or consequential damages, so the above limitation and exclusions may not apply to you. This Warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.

CLAIM PROCEDURE

To make a claim under this Warranty to receive replacement product, the original owner must, within ninety (90) days of actual or constructive notice of damage covered by this Warranty, do the following:

- (1) Prepare a letter that includes the following:
 - A list of the number of pieces and the size of each piece for which the claim is made.
 - Proof of Purchase of the product, as shown on the original invoice.
 - Proof of Warranty, such as the original end tag from the product, copy of the mark on the product or other evidence.

- (2) **Mail the above information to:**

Universal Consumer Products, Inc.
Warranty Information
2801 East Beltline NE
Grand Rapids, Michigan 49525

WARRANTOR DOES NOT MAKE ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS OF THE PRODUCT FOR A PARTICULAR PURPOSE. THERE ARE NO OTHER WARRANTIES WHICH EXTEND BEYOND THE DESCRIPTION IN THE FACE HEREOF.



Universal Forest Products

2801 East Beltline NE • Grand Rapids, MI 49525 • 1.800.598.9663 • ufpi.com

The tree logo is a registered trademark of Universal Forest Products, Inc. in the U.S. ©2014 Universal Forest Products, Inc.
All rights reserved. 8246-3/15

CLÔTURE EN VINYLE UNIVERSAL CONSUMER PRODUCTS GARANTIE LIMITÉE À VIE

Important : Voici votre certificat de garantie. Joignez votre facture et la preuve de la garantie.

ADMISSIBILITÉ

Universal Consumer Products, Inc. (le « garant »), a le plaisir d'étendre cette garantie limitée à vie à vous, le premier consommateur du produit de clôture en question. Cette garantie est valable pour les matériaux de produits de clôture admissibles utilisés dans des applications résidentielles standard et ne peut pas être attribuée ou transférée par vous.

GARANTIE LIMITÉE À VIE

Le garant, à sa discrétion, réparera ou remplacera tout produit de clôture admissible utilisé dans une application de clôture qui déforme, arcs, affaissements, écorces, flocons, éclats, corrosions, rouilles ou décolore anormalement tant que vous possédez le produit. Cette garantie ne couvre pas les coûts d'installation, retrait ou réinstallation. Cette garantie ne couvre pas les variations de couleur ou la décoloration. La seule obligation du garant se limite à la réparation ou au remplacement du produit défectueux. Si une réclamation est faite au titre de la présente garantie pour un produit qui n'est plus disponible, le garant se réserve le droit de remplacer le produit par un produit similaire de qualité et de valeur équivalentes, à la discrétion du garant.

LIMITES DE LA GARANTIE

La garantie ne s'applique pas à un produit endommagé par un abus physique, un cas de force majeure, un acte de guerre ou tout autre facteur chimique ou biologique; ou qui n'a pas été installé conformément aux directives d'installation du garant et aux codes de construction locaux; ou qui a été placé dans des conditions d'utilisation résidentielle anormales ou soumis à celles-ci; ou qui a été utilisé, modifié ou traité d'une manière autre que celle prévue par le garant. Ne pas suivre ces instructions, restrictions ou avertissements fournis avec le produit annulera la garantie qui n'aura plus d'effet. Toute construction ou utilisation de ce produit doit être conforme aux codes locaux de construction et/ou de zonage.

Le client assume tous les risques et responsabilités associés à la construction, l'installation ou l'utilisation de ce produit. Le client ou l'entrepreneur doit prendre toutes les mesures nécessaires à assurer la sécurité de toute personne impliquée dans le projet, incluant, mais sans s'y limiter, au port d'un équipement de sécurité approprié.

Le garant se réserve le droit de faire enquête sur toute réclamation et d'inspecter les matériaux pour lesquels on présente une réclamation.

Le garant ne peut être tenu responsable de tout dommage accessoire ou consécutif. Certains états ne permettent pas de limitation quant à la durée d'une garantie implicite et/ou d'exclusion de dommages indirects ou consécutifs, donc il se peut que de telles limitations ne s'appliquent pas dans votre cas. Cette garantie vous donne des droits juridiques précis, et vous pourriez aussi avoir d'autres droits qui varient d'un état à l'autre.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour présenter une réclamation en vertu de cette Garantie pour recevoir un produit de remplacement, le propriétaire original doit, dans un délai de quatre-vingt dix (90) jours suivant l'avis de dommages réels ou supposés couvert par cette Garantie, faire ce qui suit :

(1) Préparez une lettre qui comprend les éléments suivants :

- Une liste du nombre de pièces et de la taille de chaque pièce pour laquelle la demande est faite.
- Preuve d'achat du produit, comme indiqué sur la facture originale.
- Preuve de la garantie, telle que l'étiquette d'extrémité originale du produit, une copie de la marque sur le produit ou toute autre preuve.

(2) **Envoyer l'information ci-dessus par la poste à :**

Universal Consumer Products, Inc.
Warranty Information
2801 East Beltline NE
Grand Rapids, Michigan 49525

LE GARANT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ ET D'APTITUDE À UN EMPLOI PARTICULIER. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE OFFERTE EN PLUS DE LA DESCRIPTION PRÉSENTÉE ICI.



Universal Forest

2801 East Beltline NE • Grand Rapids, MI 49525 • 1.800.598.9663 • ufpi.com

Le logo d'arbre est une marque déposée d'Universal Forest Products, Inc, aux É.-U. ©2014 Universal Forest Products, Inc.

Tous droits réservés. 8246-3/15